

Nicole AMELINE

Ancien Ministre
Députée du Calvados
Présidente du C.E.D.A.W. - Organisation des Nations Unies
Membre de la Commission Nationale Consultative
des Droits de l'Homme

Le 16 septembre 2014,

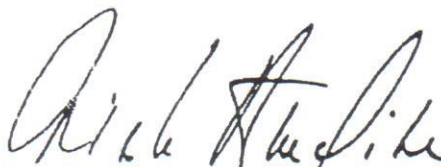
Madame la Députée, Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de présider depuis plusieurs mois le Comité des Nations Unies en charge de l'application de la Convention pour l'élimination des discriminations à l'égard des femmes (CEDAW).

A ce titre, j'ai été informée que des membres des parlements rattachés à l'Union Internationale Parlementaire (UIP) considéraient que le CEDAW pouvait être porté au Prix Nobel de la Paix 2015. Cette démarche, que je soutiens, a naturellement été accueillie avec enthousiasme par les membres de mon comité car elle affirme, dans un contexte difficile, la suprématie du droit et la place et le rôle des femmes dans la société.

Je ne doute pas que vous aurez à cœur, en tant que représentant du parlement français, de vous associer à cette démarche. C'est pourquoi, je vous transmets un document de soutien qui est à faire parvenir, signé, à Mme Astrid Abécassis du secrétariat du Comité, à l'adresse suivante : aabecassis@ohchr.org.

Je vous en remercie par avance et je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Députée, Monsieur le Député, l'expression de mes salutations les meilleures.



Nicole Ameline
Présidente

Comité pour l'élimination des discriminations à l'égard des femmes

COMITE CEDAW - NATIONS UNIES

PRIX NOBEL DE LA PAIX 2015

« Les droits des femmes pour la paix »

Soutien des parlementaires

Les femmes sont les premières forces de développement et de paix, même si la réalité quotidienne de millions d'entre elles en font encore aujourd'hui les principales victimes des violences, des souffrances et des conflits

En dépit des progrès réalisés par de nombreux États dans le monde, les discriminations persistent et constituent un obstacle majeur dans la lutte contre la pauvreté, et dans la recherche d'un développement durable, juste et harmonieux.

Au moment où la définition du nouvel agenda 2015 réaffirme la place des droits fondamentaux, à quelques mois de la mise en œuvre de la conférence Pékin +20, nous considérons que le moment est venu de donner aux droits des femmes une dimension nouvelle dans l'affirmation des valeurs de paix et de justice.

En notre qualité de membres des Parlements Nationaux :

- considérant la résolution 68/268 de l'Assemblée Générale des Nations Unies visant à renforcer le système des Traités,
- considérant l'importance de la loi dans la reconnaissance et la mise en œuvre des droits fondamentaux,
- considérant la référence universelle constituée par la Convention sur l'élimination de toutes les discriminations faites aux femmes (CEDAW), élaborée en 1979, ratifiée par 187 Etats,
- considérant la place et l'importance des travaux du Comité, son caractère indépendant et impartial, la pertinence de ses recommandations, notamment dans le domaine des conflits (recommandation n°30),
- considérant que les travaux du Comité s'inscrivent directement dans les valeurs du Comité Nobel,

nous soutenons la candidature au Prix Nobel de la Paix du Comité des Nations Unies en charge de la lutte contre les discriminations faites aux femmes(CEDAW).

Nom : Pays

Fonction

Merci de renvoyer ce document au secrétariat du comité aabecassis@ohchr.org